

SEANCE DU 01 OCTOBRE 2021

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles et qu'un avis de cette réunion est affiché à la porte de la Mairie.

Ordre du jour :

- **PRESENTATION VALECO**
- **REVISION « AIDE A L'INSTALLATION D'UN MEDECIN DANS LA COMMUNE »**
- **DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CROIX ROUGE**
- **TELETHON**
- **PROGRAMME PLANTATION ARBRES**
- **CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE**
- **POINT SUR L'ENQUÊTE « DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION SUR NOTRE COMMUNE »**
- **QUESTIONS DIVERSES**

Le 04.10.2021

Le Maire, LAFAYE Christian

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt et un, le premier octobre deux mil vingt et un, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LEON, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Christian LAFAYE, Maire.

Etaient présents : LAFAYE Christian, FRADIN Claudine, DEVAUX Sylvain, VAUDELIN Adèle, PROT Marie-Noëlle, VALENTE DE SOUSA Carole, DAVIAU Annie, HUMBLLOT Paula, FALCHETTO Nathalie, TALON Laurent

Etaient absents :

Etaient excusé (s) : PERRET Bastien, MINARD Pierrick, GENOUD Thierry, JULLIEN François, REVARDEAU Bastien,

Procurations : PERRET Bastien, MINARD Pierrick, GENOUD Thierry, JULLIEN François, REVARDEAU Bastien,

A été nommé (e) secrétaire de séance : PROT Marie-Noëlle

1. PRESENTATION VALECO

- Cf dossier présentation Valéo par Mme Espinossa Mélanie.

Délibération n°38/2021

2. REVISION « AIDE A L'INSTALLATION D'UN MEDECIN DANS LA COMMUNE »

Au vu de la délibération du 27 août 2020 pour l'aide à l'installation d'un médecin qui prenait en charge les dépenses suivantes :

-loyer du cabinet médical pour 1 an

- achat du matériel et mobilier nécessaire à l'activité
- prise en charge des frais d'électricité, eau, chauffage, nettoyage du local.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de prolonger la prise en charge jusqu'au 31 décembre 2021.

Délibération 39/2021

3. DEMANDE DE SUBVENTION DE LA CROIX ROUGE

Monsieur le Maire présente la demande de Mme LECOMTE, présidente de la Croix Rouge, d'une subvention exceptionnelle, la réorganisation indispensable liée au Covid-19 a affecté leur budget en les privant des recettes habituelles.

Après en avoir en avoir délibéré, l'Assemblée décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 50 €.

4. TELETHON

Le téléthon aura lieu le samedi 27 novembre. Les conseillers sont attendus nombreux pour la préparation et le déroulement de cette manifestation.

Délibération 40/2021

5. PROGRAMME PLANTATION ARBRES

Le Conseil Municipal décide d'abandonner le programme 346 « Travaux studio boulangerie » pour créer un nouveau programme 357 « Programme plantation arbres », de supprimer les crédits prévus au compte 2313 de l'opération 346, d'un montant de 6000€ et décide de les réaffecter au compte 2312 de l'opération nouvelle 357.

Décision modificative n°3 suivante :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
OP 346			
2313 : Constructions	- 6000,00		
OP 357			
2312 : Agencements et aménagement de terrains	6000,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Délibération 41/2021

6. CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE

Par courrier du 23 septembre 2021 le Centre de Gestion nous informe de l'augmentation des taux du groupement conjoint GRAS SAVOYE/CNP.

L'impact financier serait le suivant :

MS prévisionnelle 2021	Franchise MO (jours)	Taux 2021	Prime globale 2021 (hors régularisation)	Taux 2022	Prime prévisionnelle globale 2022	Différence 2021/2022
160 318.45 €	30	3.98%	6 380.67 €	4.98%	7 975.84 €	1 595.17 €

Au vu de la forte augmentation à venir, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :
-d'autoriser le Maire à consulter et/ou signer avec un autre groupe qui proposerait des tarifs plus attractifs.

7. POINT SUR L'ENQUÊTE « DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS SUR NOTRE COMMUNE »

Le téléphone fixe, le mobile et internet sont indispensables pour les habitants, le principal opérateur reste Orange. La qualité de la réception téléphonique intérieure/extérieure et la réception internet mobile avec ou sans wifi est satisfaisante. Les appels wi-fi ne sont pas connus pour la plupart. La télévision est reçue principalement par l'antenne et la qualité est satisfaisante.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- **Activités des associations**
- **Demande de publication d'un article pour la recherche d'un repreneur de la menuiserie Tablet dans le bulletin municipal**
- **Réfection intérieure de l'église – bénédiction travaux église par Hugue**
- **Communication**
- **Blason Saint-Léon**
- **Tableaux Jean Couy**
- **Dépôt colis**
- **Le jardin d'Alexis**
- **L'école**
- **Soccer**
- **Mutualisation d'un cylindre**
- **Crottes de chiens**

La prochaine réunion de conseil aura lieu le vendredi 19 novembre à 19h00.